



Compte Rendu du CTL du 31/03/15

Ce comité technique local s'est tenu le 31 mars 2015 sur le site Monnoyer à partir de 9h30. L'ordre du jour comprenait les points suivants:

- Approbation des PV du CTL du 07 octobre 2014/ 20 novembre 2014 et du 28 novembre 2014.
- Plan de formation professionnelle 2015.
- Préparation campagne IR.
- Point sur les demandes présentées lors des précédents comités.
- Questions diverses.

=====

Après lecture des liminaires (celle de FO en annexe), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

1) Approbation des PV du CTL du 07 octobre 2014/ 20 novembre 2014 et du 28 novembre 2014:

La DRFIP a présenté au vote les PV desdits CTL. Ils ont été adoptés à l'unanimité.

2) Plan de formation professionnelle 2015.

Une présentation chiffrée du bilan de la formation 2014 a été faite par le service de la formation: le nombre de jour de formation par agent se situe à 3,5 jour/agent. Cependant le pourcentage d'agent formé est en baisse. Il s'explique principalement par la fin des formations déontologie et des stages plus longs. Par rapport au TAGERFIP, la répartition par catégorie d'agents est la suivante:

- Catégorie A: 22% représentant l'effectif total consomment 38% du nombre de jour agent.
- Catégorie B: 46% de l'effectif représentent 40% du nombre de jour de formation.
- Catégorie C: 32% de l'effectif pour 21% du nombre de jour de formation.

La formation continue représente l'essentiel des formations dispensées au niveau de la DRFIP 59. La seule exception en formation initiale concerne les agents BERKANI nouvellement titularisés.

L'essentiel de la formation continue se situe à Lille , avec une volonté de délocaliser ces formations au niveau des arrondissements (lorsque les conditions matérielles et humaines le permettent). Une présentation des différentes formations qui se sont tenues courant 2014 ont été exposées.

Le taux d'absentéisme (absence sans motif du service local de formation) passe de 2.88% en 2013 à 4.40% en 2014. Ce chiffre est préoccupant et peut s'expliquer par le déménagement du service vers l'INM, les nécessités de service et parfois les périodes d'échéance. Confirmation est faite de 3 salles de formation consacrées à la formation continue: Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

Un point sur les concours a également fait l'objet d'une présentation. Il est à noter que les centres d'examen sont régionalisés à compter de 2015. Le département devient en conséquence un centre d'examen régional.

Le BCC sera actualisé au dernier trimestre de chaque année pour les besoins de formation. Il sera dissocié de l'évaluation. ce dernier a vocation à détecter de nouveaux besoins de formations, et à adapter le PLF en conséquence.

Une présentation de la e-formation est également intervenue. FO a émis des réserves sur le déploiement actuel au vu des conditions matérielles encore floues, en termes d'organisation, de tutorat, de postes dédiés...

Ce point a été soumis au vote: FO s'est abstenue.

3) Préparation campagne IR.

La présentation traditionnelle en CTL de la campagne IR 2015 a été faite par la division de particuliers. Elle a consisté à détailler les actions de communication mises en place par la direction (démat', médias, bannières...). Des plateaux téléphoniques sur les gros sites sont reconduits, selon les mêmes modalités, et avec le concours des services contrôle situés sur le site de Fives. Des actions ciblées pour le public en difficulté sont reconduites. Enfin, les principales nouveautés législatives ont également été exposées. La vision optimiste de la direction qui élude les problèmes d'effectif n'est pas partagée par les OS.

Un bilan de la campagne IR 2014 a permis de relever que les trésoreries de proximité assumaient 35% de l'accueil physique, les SIP Quant à eux représentent 65% de cet accueil.

FO a indiqué dans sa liminaire les contraintes qui pèsent sur la campagne, notamment en termes d'effectif de plus en plus restreint. Les télé-procédures engendrent quant à elles des nouvelles demandes des usagers et des nouvelles questions à traiter au guichet.

4) Questions diverses.

FO a soulevé de nouveau le problème du régime indemnitaire des inspecteurs en RF, rattachés depuis le 01/09 aux pôles métiers de la DRFiP. Aucune réponse n'a pour l'heure été apportée à ce sujet. La direction locale relance la DG sur le problème.

Section locale Force Ouvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : www.fo-dgip-sd.fr/059/

La direction a par ailleurs évoqué le chantier de l'industrialisation de l'affranchissement des courriers pour gagner en tarif par l'envoi en nombre . Au courant de l'été et après la réécritures des imprimés , les éditions papier de certaines applications (Helios , Rar , appl fiscales) seront assurées par l'ESI de Lille et les courriers seront déposés à la Poste en un seul point de collecte . L'objectif est un coût de 0,40 € par pli .

Les élus FO-DGFIP.

-Sabine MARTIN.

-Jean Luc PROUVEZ.

-Sarah MERAIH.

-Maryse FACON.

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfp.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **F**O DGFIP59 : www.fo-dgfp-sd.fr/059/